L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 19 NOVEMBRE 1885. 59me Année

Dufour, Dennet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 19 NOVEMBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par J. P. Guinault, au Baron St-Jean, en face du pont de la rue Esplanade, sur l'ancienne habitation Allard.—Magnifiques vaches laitières de race Brama et Durham.

L'exécution de Riel.

Nous le confessons humblement: nous étions de ceux qui, jusqu'à la fin, se sont refusés à croire à l'exécution de l'infortuné Riel. Il nous semblait que la plus vulgaire prudence ordonnait de l'épargner; que l'habileté politique, dont les anglais font un si grand étalage, devait arrêter le bras de leur justice, si justice il y a, en pareil cas—ce dont nous nous permettons de douter. Eussent-ils même le bon droit de leur côté, il nous semblait que la magnanimité était, de leur part, une preuve de force, de confiance en eux-mêmes, et qu'après tout, la clémence est encore le meilleur moyen de se concilier les esprits, de se gagner les cœurs, là où l'on n'a imposé sa domination que par la ruse ou la supériorité des armes.

Nous nous étions trompés. Les petits côtés de l'âme humaine l'ont emporté une fois de plus; on a cédé à de mesquines considérations; on a voulu faire voir que l'on avait des gendarmes à sa disposition, des bourreaux à son service, et qu'on ferait respecter son autorité, à tout prix, même par l'échafaud—comme si la crainte que se croit obligé d'inspirer un gouvernement, n'était pas sa condamnation; comme si, une fois lancé sur la pente des rigueurs, il lui était possible de s'y arrêter.

Voilà longtemps déjà que les Anglais règnent paisiblement dans le Canada, sans que leur pouvoir y soit contesté. Pourquoi? Par ce qu'avec le temps, ils étaient arrivés à apporter dans leur domination une certaine dose de libéralisme, parce qu'ils laissaient les populations diriger elles-mêmes leurs affaires. Reste à savoir si les tristes procédés qu'ils viennent d'employer si maladroitement, ne leur aliéneront pas des populations qui leur étaient, jusqu'ici, restées fidèles; s'ils ne seront pas obligés de redoubler de vigilance, d'entretenir dans le pays des garnisons ruineuses.

Il nous paraît que la Grande Bretagne a assez de mauvaises affaires sur les bras—tout prêt d'elle, en Irlande—au delà des mers, en Asie, en Afrique, et qu'elle n'a nullement besoin de se créer de nouveaux embarras en Amérique.

Nous n'ignorons pas les moyens qu'elle a toujours employés, de préférence, pour assurer au loin son empire. Elle n'a jamais reculé devant les rigueurs, devant les supplices, et nous devons ajouter qu'ils lui ont souvent réussi, mais de pareils expédients peuvent être bons au fond de l'Asie, aux extrémités méridionales de l'Afrique; ils deviennent détestables sur une terre de liberté comme la nôtre. On ne traite pas des américains, fussent-ils métis, comme les Indiens ou les sauvages des environs du Cap de Bonne-Espérance.

Passe encore, s'il s'était agi d'une révolte, d'un mouvement ayant pour but une déclaration d'indépendance, mais rien de semblable chez les métis de Riel. C'étaient des malheureux qu'on avait dépouillés de leurs biens, des victimes qui protestaient contre d'indignes confiscations. Les faits étaient indéniables, les injustices, flagrantes. L'Angleterre les avait reconnus elle-même: elle avait promis de rendre justice, de réparer les torts. Mais il y avait une question de race, une question de religion, qui se jetaient à la traverse. Pour se montrer équitables, il fallait blâmer les siens, abandonner ceux qu'on avait eu la faiblesse de soutenir au moment. On n'a pas eu le courage de le faire; on a laissé les difficultés se grossir, les colères s'envenimer. A force de démis de justice, on a, en quelque sorte, provoqué des soulèvements qui ont entraîné de sanglantes représailles et une déplorable série de mesures de rigueur.

N'était-ce donc pas assez pour les métis de se voir réduits à l'impuissance, d'être obligés de courber la tête? A la ruine, à l'humiliation de la défaite, fallait-il ajouter les cruautés d'exécutions qui n'ont jamais eu d'autres conséquences que d'exaspérer les habitants, de se faire des ennemis irréconciliables?

Ce n'était pas la peine de blâmer si fort la maladroite et cruelle politique des Américains à l'égard des Indiens, pour arriver à l'imiter, à se montrer aussi cruels et plus maladroits qu'eux. Car, enfin, les Indiens n'ont, ni à droite ni à gauche, rien qui les soutienne; on a pu, jusqu'à ce jour, les frapper impunément, sans que personne se soit levé pour prendre leur défense, mais les Métis ont, devant eux, les Canadiens français, qui parlent la même langue, qui suivent la même religion, qui leur tiennent, en quelque sorte, lieu de demi-frères. Chaque coup frappé sur ces infortunés retentit douloureusement dans deux ou trois millions de cœurs.

On n'enlèvera jamais aux Français du Canada cette triste conviction—hélas! trop justifiée—qu'au fond c'est à leur race que l'on en veut, et qu'en frappant les métis, c'est eux-mêmes que l'on a l'intention de frapper. Pour être détourné, le coup n'en va pas moins à son but.

N'avons-nous pas été, depuis la condamnation, témoins de mille protestations chaleureuses contre l'arrêt de mort, de mille manifestations unanimes en faveur de Riel? Et, depuis l'exécution, n'avons-nous pas vu les populations se lever comme un seul homme, un pays entier se mettre au deuil, et, dans plus d'une ville, la foule pendre et brûler en effigie les principaux dépositaires de l'autorité?

Feu de paille, dira-t-on, dont la flamme est d'autant plus éphémère qu'elle a jeté plus d'éclat, soit; elle n'en conservera pas moins dans les âmes des traces brûlantes et il se passera bien des années avant que les cendres s'en refroidissent.

Était ce donc un homme bien terrible que ce Riel? N'a-t-il pas prouvé maintes fois qu'il n'était pas à la hauteur de la situation que les circonstances lui avaient faite? N'est-il pas évident que les moyens matériels autant que les capacités lui ont manqué, qu'il n'avait ni armée à commander, ni génie militaire pour les conduire à la victoire, ni talent d'organisation pour diriger et asseoir une révolution? Dans tous ces cas, la clémence ne valait-elle pas mieux qu'une rigueur implacable, dont le moindre défaut était d'être d'une parfaite inutilité? Après avoir commis la maladresse d'en faire un héros, devait-on plus maladroitement encore lui donner l'auréole du martyr? L'exécution de Riel est une faute grave. Dieu garde à jamais le Canada français, pour lequel nous professons une ardente sympathie, des discordes civiles! mais il faut convoyer que la conduite de l'Angleterre est plutôt faite pour les provoquer que pour les prévenir.

On parle, à Paris, d'élever un monument à la mémoire d'Alphonse de Neuville, le célèbre peintre français.

Ce projet sera sûrement très bien accueilli dans le monde artistique et mili-

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, Louisiane, du 14 novembre:

La roulaison avance rapidement dans nos alentours. Si nous en croyons les rapports qui nous arrivent, le rendement est très-abondant.

—Nous avons eu, toute la semaine, un temps frais et agréable; il fallait mettre le pardessus, le matin, et s'abriter sous une ombrelle ou un parasol, à midi.

—On nous a prédit de la gelée avant 48 heures. Nos planteurs d'Ascension ont-ils pris la précaution de mettre leurs cannes en *windrow*?

—Le steamer "J. H. Letcher," acheté, dernièrement, par le capitaine V. Mauran et M. Cl. P. Bonning, est entré dans le bayou, lundi dernier, mais, à cause des basses eaux, il a dû s'arrêter à Thibodaux. Il commencera son service quotidien aussitôt que le bayou montera.

—Voilà six semaines que la roulaison a commencé dans notre paroisse. Presque toutes les souches ont passé à la sucrerie; elles ont donné un rendement moyen de 1500 à 2200 livres de sucre par acre. Depuis dix jours, la canne a mûri avec une extrême rapidité, et le tonnage étant énorme, on doit s'attendre à une récolte abondante.

Jusqu'aujourd'hui, le temps a été exceptionnellement favorable, et il est arrivé très peu d'accidents dans les sucreries.

—Sur l'habitation Hermitage, à l'hon. D. F. Kenner, la roulaison n'a pas discontinué, à l'exception d'un court moment d'arrêt, occasionné par la rupture d'un tuyau. M. Frank Denny, le chef des travaux, y a remédié immédiatement.

—MM. Lemann et frères, font, dans la sucrerie Peytavin, une splendide bagasse. Pas un accident n'est survenu pour interrompre les travaux. M R. T. Hanlon qui y dirige la roulaison, s'est assuré les services d'habiles ouvriers mécaniciens et tout y marche régulièrement. L'habile M. R. A. Wilkinson, qui y fait le sucre, a obtenu des résultats magnifiques. On ne peut trouver de plus beaux produits sur le marché. Le vacuum pan de cette habitation a une capacité de 15,000 livres. La semaine dernière, on y a obtenu, en une seule fois, 21,000 livres, le tout parfaitement cristallysé.

—Succès complet à New Hope; pas la moindre interruption. Les tonnes de sucre crystalliié s'y succèdent rapidement.

—MM. Teller, Cofield, Reuss, Crossley frères, Bidstrup, Godchaux, St. Martin, McCall frères, B. Lehman et frères et le capt. T. A. Nolan, roulent avec activité. Pas un jour n'est perdu, et le rendement est abondant. On n'annonce d'accident nulle part.

—M. Alex. Vega, de Whitehall, paroisse St-Jacques, a tiré, nous dit-on, de 7 acres de plant, 16 boucauts de 1200 livres chacun. C'est le rendement le plus abondant que nous connaissions, cette saison.

Le *Chief*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 7 novembre:

Une de nos meilleures récoltes dont nous ayons à nous attendre parler, est celle de l'habitation Magnolia, propriété du capt. Aldrich, près Paincourtville. On y a fait 2100 livres de sucre par acre. Ce résultat est attribué à ce que l'on s'est dispensé d'employer les engrais. Les engrais, dit-on, activent trop la pousse et retardent, conséquemment la maturation de la plante. Le jus est plus gommeux, il faut plus de frais et plus de travail pour le faire granuler. Sur bon nombre d'habitations où on ne les avait pas épargnés, il a fallu suspendre les travaux. On a occupé le temps à planter et à transporter les cannes aux sucreries.

Il est arrivé quelques accidents sur les propriétés Dugas et Leblanc, près de Paincourtville, et à Belle-Alliance; MM. McFleet ont immédiatement fait les réparations. Il en a été de même sur Orange Grove; M. Walther, le mécanicien bien connu des environs, a fait les réparations nécessaires.

Les spécimens de sucre que nous avons reçus de Point Homme, Clark, Orange Grove et Riverton sont superbes, comme grain et couleur. M. D. Ohlmeyer qui dirige les travaux sur Clark, est un des meilleurs sucriers de l'Etat.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No. 44, entre Gravier et Union.

Voici le texte de la lettre que le Pape a envoyée à l'Empereur du Japon pour recommander les catholiques.

L'ambassadeur du Souverain Pontife a été Mgr Ozouf, vicaire apostolique du Japon septentrional:

A l'illustre et très puissant Empereur du Japon—Souhaits de bonheur.

Très grand Empereur,

Bien que séparés par d'immenses espaces, nous n'ignorons pas le zèle ardent que vous déployez pour accroître la prospérité du Japon. Certes ce que Vous avez entrepris pour l'utilité de vos Etats et pour la culture morale de vos peuples, attestent non seulement votre haute prudence, mais encore mérite les éloges et l'admiration des hommes qui désirent voir les nations prospérer et entrer en partage des biens dont la civilisation est la source abondante. D'autant plus que la politesse et l'urbanité des mœurs prêtent fort heureusement les esprits à concevoir la Sagesse et à suivre la lumière de la Vérité. Pour ces motifs, Nous venons vous offrir en toute sincérité les services de Notre entier dévouement, vous priant de ne pas vous en offenser, mais de les agréer en toute bienveillance.

L'une autre raison nous a imposé le devoir de vous écrire cette lettre: Elle vous apportera l'expression de Notre profonde reconnaissance. Tout ce que vous avez fait en faveur des missionnaires et des chrétiens vivant sous votre vaste Empire, nous le regardons comme fait à Nous-même. Par le témoignage des uns et des autres nous avons appris, très grand Empereur, la protection bienfaisante dont votre clémence daigne les couvrir. Vous ne pouvez rien faire de plus juste et de plus louable, et, en même temps, de plus utile à l'intérêt public, la religion catholique présentant le plus ferme appui aux empires et à leur conservation.

Les empires doivent tous se baser sur la justice. Or, il n'existe aucun devoir de justice qui ne soit un devoir chrétien. Aussi, lorsqu'on porte véritablement le nom de chrétien, ce n'est point la crainte des châtiments, mais plutôt la voix de la religion qui fait respecter la Majesté royale, rend obéissant aux lois, et détourne de ce qui est de nature à troubler la paix et l'honneur des Etats. Nous vous supplions donc avec instance d'accorder aux chrétiens la liberté la plus large possible, et de continuer à leur culte votre patronage et vos faveurs. A votre tour, Nous conjurons instamment Dieu, l'Auteur de tout bien, de combler votre bonne et souhaitable fin vos utiles entreprises, et de vous combler sans cesse. Vous et le Japon tout entier, de nouvelles grâces et de nouveaux bienfaits.

Donné à Rome, à St-Pierre, le 12 mai 1885, la huitième année de notre Pontificat.

A propos du service solennel célébré, le 30 octobre, à la Madeleine, Paris, pour le repose l'âme du cardinal Mac Closkey, on a remarqué que ce prince de l'église (le premier cardinal créé en Amérique), est mort presque le jour même de l'anniversaire de la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb (le 8 octobre 1492). La création du premier cardinal en Amérique fut accueillie, de l'autre côté de l'Océan, avec une véritable explosion de satisfaction.

A l'occasion de la promotion de ce cardinal, Pie IX prononça une allocution resgée célèbre et qui fut transmise par le câble sous-marin, *in extenso*, et insérée dans les journaux de New-York, le soir même du jour où elle avait été prononcée. La transmission de cette allocution coûta 15,000 francs.

Le nouveau port créé en amont du pont de Solférino, sur la rive gauche de la Seine, France, a reçu, le 1er novembre, pour la première fois, un navire de fort tonnage, le steamer *Emily*, de Londres.

Pendant toute la journée, un grand nombre de curieux n'ont cessé de stationner sur le quai et d'examiner les allées et venues des marins du bâtiment anglais.

L'impératrice Eugénie est arrivée, le 31 octobre, à Calais et s'est embarquée à bord de l'*Iaviera* pour l'Angleterre.

Elle a renoncé à son projet d'un voyage à Rome.

Le sujet de M. Pasteur.

Un rédacteur du *Voltaire*, de Paris, s'est présenté chez M. Pasteur, et il rend compte en ces termes de son entrevue:

"Ce n'est pas un cas ordinaire, me dit M. Pasteur, en me parlant du berger qu'il a traité. Le jeune Jupille, que vous allez voir dans un instant, est un solide gaillard qui a le cœur à la bonne place, comme vous allez pouvoir en juger par son récit."

A ce moment, le préparateur du grand médecin introduisit un jeune homme en sabots et en tricot de laine brune avec les cheveux peignés à la malconteuse.

"—Allons, Jupille, montrez vos blessures à monsieur, qui est venu tout exprès pour raconter votre belle action!" A ces mots, les yeux bruns et vifs du jeune berger brillent sous les arcades sourcilières fortement accentuées. Il se voûte légèrement, retrousse ses manches et découvre des cicatrices à peine fermées aux deux mains et au bras:

"—C'est une rude bête, monsieur, me dit Jupille, qui m'a fait cela. Cela se passait dans mon pays, à Villers-Farlain, dans le Jura. J'étais assis tranquillement sur une borne gardant le troupeau du maître et regardant six enfants qui jouaient devant moi, lorsque, tout à coup, le gros chien de la ferme voisine vint tout doucement se coucher à côté de nous en hurlant d'une façon étrange. Tout à coup, il bondit vers les enfants, qui s'enfuirent de tous côtés. Comme la bête poursuivait l'un d'eux, je courus après elle. Au moment où j'allais atteindre ce chien, je le vis se retourner, me fixer de ses deux yeux injectés de sang, puis il s'élança vers la main dans laquelle je tenais mon fouet—la main droite—et la mordit comme vous voyez.

"A ce moment, l'animal grognait sourdement et une bave blanche lui coulait tour le long de la mâchoire. De ma main gauche, je dégageai ma main droite, et c'est en la dégageant que mon pouce gauche fut mordu profondément. A l'aide de la lanière de cuir qui se trouvait attachée à mon fouet, je parvins à serrer le museau du chien et à maintenir sa gueule fermée jusqu'à ce qu'il crevât étouffé."

"—Vous voyez me dit M. Pasteur, que je ne vous avais pas trompé et que ce brave garçon a doublement mérité un prix de vertu. Non seulement il s'expose à être mordu par un chien enragé, mais encore il vient à moi pour que je le guérisse en lui injectant le poison d'un autre chien. Montre ton ventre à monsieur."

Et Jupille se déconvrit. Sur sa peau hâlée, quatre ou cinq petites raies rougeâtres indiquent les endroits où ont été faites les injections sous-cutanées.

"—Je lui ai déjà fait six injections de virus rabique, continua le maître. Ce virus non atténué par la culture tue un lapin en sept jours. J'en ai maintenant à la disposition du public absolument comme du vaccin de génisse."

Ici M. Pasteur explique son procédé de préparation de la moelle des lapins:

"Si le virus que j'ai inoculé à Jupille n'avait pas été exposé à l'influence de l'air sec, aujourd'hui Jupille serait enragé de mon fait. Et vous voyez qu'il se porte bien. Il ne se plaint d'aucunes douleurs.

"Loin d'avoir à craindre la rage, Jupille pourra, au bout d'un certain temps, se jeter sur tous les chiens enragés qu'il rencontrera, sans courir le danger qu'il a si héroïquement méprisé en préservant ses petits camarades.

"On croit généralement que les cas de rage sont très rares. C'est là une grande erreur. Il ne se passe guère de jour sans que je reçoive des lettres de personnes qui ont été mordues par des chiens enragés. Elles me demandent toutes de les soigner. Je n'attends maintenant à en recevoir bien plus. Car si la rage n'est pas comparable à une épidémie, la mort est accompagnée de souffrances atroces, et tous ceux qui ont des chiens et bien des gens qui n'en ont pas y sont exposés. Ainsi que me l'a fort bien dit M. Renan en me recevant à l'Académie française, "c'est la rage qui est en ce moment l'objet de vos études; vous en cherchez le principe économique, vous le trouverez: l'humanité vous devra la suppression d'un mal horrible et aussi d'une triste anomalie: je veux parler de la défiance qui se mêle tous jours un peu pour nous aux caresses de l'animal dans lequel la nature nous montre le mieux son sourire bienveillant."

"Je vais aller voir mon quatre-vingt-treizième lapin, me dit M. Pasteur; il y a aujourd'hui juste sept jours qu'il a été inoculé; il n'était pas bien fier hier; aujourd'hui, il ne doit pas l'être du tout. Voulez-vous m'accompagner?"

Nous traversons le laboratoire, et M. Pasteur me dit:

"—Voici des lapins, des poules, des cochons d'Inde, des souris, des singes; je leur communique toutes les maladies graves qui peuvent devenir épidémiques, afin d'étudier les maladies dans toutes leurs phases et de trouver un contre-poison ou tout au moins un dérivatif.

"Puisons dans le petit cabinet.

"Regardez ce millier de petites fioles. Elles contiennent toutes des germes ou des virus de maladies terribles. Il y a là de quoi tuer tout Paris et faire naître les épidémies les plus meurtrières.

"Je suis obligé de maintenir ici une température d'étuve, afin d'entretenir tous ces germes en bon état.

"Par ici, nous entrons dans le département des lapins. En voici un qui est mort hier. Regardez, on lui découpe la peau sur la tête et on extrait cette petite matière jaunâtre de son cervelet. C'est le virus rabique. Si je vous inculquais cela, vous seriez enragé en sept jours, ni plus, ni moins.

"Ah! nous voici en face du quatre-vingt-treizième. Regardez la date d'inoculation inscrite au-dessus de sa cage: le 21 octobre. Tenez, il est à moitié paralysé; il agite ses pattes violemment, mais ne saurait se tenir debout."

Et ce disant, M. Pasteur chercha à mettre la bête sur pied. Il n'y avait pas moyen.

"—Dans deux ou trois heures, continua le maître, ce lapin expirera, et j'aurai un virus de plus avec une preuve nouvelle de sa pureté parfaite et de son utilité."

Nous lisons, dans le *Temps*:

Après M. Hervé, M. de Cassagnac expose, lui aussi, son plan pour la prochaine campagne des droites. Seulement il se trouve que le plan de M. de Cassagnac est tout le contraire du plan de M. Hervé. Prendre une part active aux travaux parlementaires, s'assurer d'heureuses initiatives, préparer des lois utiles, revendiquer l'honneur de réformes pratiques: tel est, selon le représentant le plus autorisé de l'opposition monarchique, le rôle des réactionnaires. S'ils savent se montrer sages, le pays fera la différence entre eux et leurs adversaires, et aux prochaines élections, au lieu d'être minorité déjà redoutable, ils seront majorité. M. de Cassagnac n'entend pas les choses ainsi. "Il ne s'agit pas, dit-il, avec cette délicatesse dont sa plume a le secret, de réparer l'horrible et fétide baraque sous laquelle est accroupie la France, de la rendre plus logeable, de l'améliorer; non: il s'agit de la mettre par terre." Et le leader de l'impérialisme entonne en l'honneur de la Révolution un hymne triomphal, qui ne doit pas charmer les oreilles de M. Hervé et de ses amis.

A tous les honnêtes citoyens peu au fait de la politique qui se sont laissé prendre aux belles déclarations pacifiques des candidats de droite pendant la période électorale, qui ont cru, en votant pour eux, voter pour des hommes d'ordre, de légalité, pour des conservateurs, au sens véritable du mot, nous recommandons de méditer les articles de M de Cassagnac, ils s'y instruiront. Ils y verront le cas qu'il convient de faire de faire de certaines promesses, et qu'il y a loin du candidat timoré et discret à l'élu. Non que M. de Cassagnac en personne ait jamais trompé son monde. Nul ne pouvait le prendre pour ce qu'il n'était pas. Mais beaucoup ont parlé comme M. Hervé, qui sont tout prêts à agir comme M. de Cassagnac. La métamorphose n'a rien qui nous surprenne: nous l'avions prédite; s'il y a eu des dupes, les dupes ne peuvent s'en prendre qu'à eux-mêmes: on ne leur a pas ménagé les avertissements. En attendant, le mal est fait, et ce sont bien de nouveaux éléments révolutionnaires que le scrutin du 4 octobre a ajoutés à tous ceux qui rendent déjà si difficile le gouvernement de ce pays. Est-ce là ce que voulait le suffrage universel? S'il a reculé effrayé devant certaines exagérations républicaines, était-ce donc pour ouvrir une crise formidable où pourrait bien périr, si jamais elle éclatait, ce qui reste de la prospérité et de la paix publiques!

Si maintenant on se place à un autre point de vue, au point de vue de la situation parlementaire, comment parler d'union conservatrice! Impossible avant le scrutin, elle reste impossible après. Entre ceux qui se proposent d'unifier et ceux qui ne rêvent que de détruire, quoi de commun! Les amis de M. Hervé se livreront-ils pieds et poings liés à M. de Cassagnac? Les amis de M. de Cassagnac suivront-ils docilement les conseils timides de M. Hervé? En aucune manière. Impérialistes et monarchistes ressemblent à un attelage dont une partie tire à hue et l'autre à dia. En général, le chariot n'avance point. Même plus nombreux, les réactionnaires seraient encore impuissants: seul l'abdication ou le suicide des uns pourraient rendre les autres redoutables. C'est là, pour le parti républicain, non pas une raison de s'endormir et de laisser aller les choses à l'aventure, mais une raison de se rassurer et d'agir avec sang-froid.

Une vive impulsion a été donnée, ces derniers temps—dit la *Liberté* du 1er novembre—aux travaux de l'église votive en voie de construction au sommet de la butte Montmartre.

Depuis notre dernière visite, remontant au commencement de la présente année, ce vaste chantier a subi une transformation complète.

Aujourd'hui, non seulement tous les murs de côté, ainsi que les murailles intérieures flanquées de piliers énormes, sont terminés jusqu'à l'entablement, mais les arceaux des galeries latérales sont, ou terminés ou en voie de construction.

Dans une quinzaine de jours, on commencera à poser les premières assises de pierres sur lesquelles viendront s'appuyer les voûtes, et on entreprendra même temps la construction de la coupole, entreprise colossale qui demandera au moins quatre ans de travail continuel.

Très étrange d'ailleurs, en ce moment, la physionomie de ce chantier, où le vide tour ne voit, en réalité, que des appareils et de puissantes machines à vapeur hissant les matériaux à des hauteurs invraisemblables. C'est que depuis quelque temps ouvriers, manœuvres et conducteurs de travaux se tiennent à une hauteur d'environ 28 mètres au-dessus du sol.

On ne peut guère que les entrevoir, allant et venant au milieu des galeries et des escaliers ménagés dans l'immense échafaudage, justement dénommé "la forêt." Que l'on voit du boulevard des Italiens, dans l'axe de la rue Laffitte.

On peut donc actuellement se faire une idée de ce que sera la future basilique de Montmartre, dont le vaisseau, les bas-côtés, le transport et le pourtour du chœur sont terminés.

Une quarantaine d'ouvriers seulement sont occupés actuellement aux constructions proprement dites. Mais on compte environ quatre cents autres ouvriers employés dans les carrières ou dans le chantier ou l'on taille la pierre, qui arrive, à pied-d'œuvre toute prête à être posée. Malgré toute l'activité que l'on déploie, l'église du Sacré-Cœur ne sera pas terminée avant 1892 ou 1893. Mais dès 1889, le gros œuvre touchera à sa fin, et une visite à la future basilique de Montmartre ne sera pas un des moindres attraits pour les étrangers qui pourront venir à Paris admirer les merveilles de l'exposition projetée du Centenaire.

Un mot, en terminant, sur la situation financière de l'œuvre: au 15 octobre, les recettes s'élevaient à 16,230,000 francs et il avait été dépensé, à la même époque, 15,410,000 francs. Il restait donc en caisse environ 800,000 francs.

D'après le *Petit Journal* de Paris, le ministère de l'intérieur de France, ayant dépouillé les professions de foi des députés élus le 4 et le 18 octobre, a constaté les faits suivants, qui ne manquent pas d'intérêt:

—Service militaire—

244 députés promettent la réduction à trois ans.

87 la "diminution des charges militaires".

25 la suppression des vingt-huit et des treize jours.

211 ne se prononcent pas.

—Politique coloniale—

277 députés réprouvent la "politique de conquête".

178 demandent la fin des expéditions lointaines et l'organisation des colonies actuelles.

54 réclament une "politique pacifique".

7 veulent l'abandon immédiat du Tonkin.

51 ne se prononcent pas.

—Question agricole—

202 députés se déclarent protectionistes;

13 libre-échangistes.

150 promettent des dégrèvements.

102 ne touchent pas à cette question.

—Révision de la Constitution—

Les deux tiers des députés n'en font pas mention.

Une centaine voudrait que le Sénat fût élu par le suffrage universel.

Un très petit nombre demande la révision immédiate et la suppression du Sénat.

—Autres questions—

On assure que la séparation de l'Eglise et de l'Etat est réclamée par un petit nombre seulement de députés, ainsi que l'élection des juges.

177 députés se prononcent pour l'impôt sur le revenu.

De l'année 1871 à 1885, il y a eu à la Chambre de France 14 anciens ministres—dont 13 républicains et 1 de droite—et 12 sous-secrétaires d'Etat, dont 10 républicains et 2 de droite.

Au Sénat, il y a 29 anciens ministres—dont 23 républicains et 6 de droite—et 5 sous-secrétaires d'Etat, dont 4 républicains et 1 de droite.

Une personne inconnue a fait remettre à M. l'abbé Charmetant, directeur de l'Œuvre des Ecoles d'Orient et représentant du cardinal Lavigerie à Paris, un titre au porteur de 80,000 francs, en le priant de prélever une somme de 20,000 francs pour l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, et de garder les 60,000 francs restants pour les écoles chrétiennes françaises du Levant.

Décédée hier matin, à 5 heures, à l'âge de 39 ans, MARIE JOSEPHINE LEHEC, épouse de Marc Magendie. Les amis et connaissances des familles Lehec, Magendie, Tosso et Lassale sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, jeudi, à 4 heures, de sa dernière résidence, No 392 rue Dauphine, entre Union et Bagatelle.

Décédée hier, 18 novembre, à 9 A. M., à l'âge de 53 ans et 9 mois, Mlle ELMIRE HARANG. Les amis et connaissances des familles Dugué de Livaudais, Harang, De Gruy et Fazende sont respectueusement invités à assister à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 19 novembre, à 10 A. M. Le convoi partira de la résidence de M. A. V. De Gruy, 293 rue Carondelet.

Décédé, hier, mercredi, 18 novembre 1885, à 5 heures A. M., à l'âge de 53 ans, PASCAL SARTHOU, natif de Andreas, canton de Vic-de-Biggore, Hautes Pyrénées, France, et résidant de cette ville plus de 32 ans. Les amis et connais sances des familles Sarthou, Seibel et Simon, ainsi que les membres de la Loge Persévérance No 4, F. et A. M., et du Phœnix Steam Fire Co. No 8, sont respectueusement invités à assister, sans autre invitation, à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, jeudi, 19 novembre 1885, à 3 heures et demie P. M. Le convoi partira de sa dernière résidence, No 34 rue Manderville.

A. L. G. D. G. A. D. L'U.
LOGE PERSEVERANCE NO. 4

Il a plu au Grand Arch. de l'Univers de rappeler à lui l'âme de notre cher frère, PASCAL SARTHOU, décédé le 18 novembre, à 5 heures a. m. Les membres de cette Loge ainsi que les membres de cette juridiction sont fraternellement priés de se réunir AUJOURD'HUI au local de la Loge Persévérance No. 4, coin St-Claude et Dumaine, à 2 1/2 heures précises.

Par ordre du Vénérable

J. MAGENDIE, Secrétaire. U. SAHUQUÉ.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et au détail VINS et LIQUEURS de toutes sortes. Comestibles de choix etc. Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

BOSIO & GROS,
Marchands en tous genres de
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
Rue Décatur, 115, entre St Louis et Toulouse, Nlle-Orléans.
En magasin: Foin, Maïs, Avoine, Son, Sel, Farine de blé, de maïs, Pommes de terre, Oignons, Pommes, Oranges, Ail, etc.
Consignations des campagnes sollicitées.
25 oct—1m—DMaJ

J. LANDIER,
91 rue Bourbon, près Canal,
Pendant nombre d'années établi à la Nouvelle-Orléans dans le commerce des hauseurs à l'honneur d'informer ses anciens clients et le public en général qu'il a rouvert un magasin à l'endroit ci-dessus indiqué et qu'il sera heureux de les y revoir. Les ordre qui lui seront confiés seront exécutés avec soins et promptitude. Il a un magasin au bel assortiment de chaussures très jolies élégantes et une très grande variété de marchandises de première qualité. Il demande de bons ouvriers.
4 oct—2m—1m. mar Jeu

OPERA EXCHANGE,
120 BOURBON. 83 TOULOUSE
Bar Room tenu par M. J. Arpin
PENSION PRIVÉE.
Cuisine bourgeoise $5.25 par semaine vin compris. F. BASTIDE Propriétaire
15nov—1m Dim Mar Jeu

Louis Grunewald,
Agence exclusive pour la vente des célèbres
PIANOS PLEYEL, de Paris,
REPRÉSENTÉE POUR TOUTES LES GRANDES MAISONS DU MONDE.
Ces célèbres Pianos sont mis à vente à des conditions faciles et à des prix très raisonnables Ils sont garantis comme durant le plus dans ce climat.
PLUS DE 86,000
de ces magnifiques instruments sont en usage maintenant, et favorablement connus depuis plus d'un demi-siècle. Soyez certain de visiter mon magasin et d'en examiner le stock, le plus vaste qui se soit jamais vu ici, où y trouvera les célèbres Pianos américains
STEINWAY,
KNABE,
SOHNER,
BEHR,
FISHER,
et les Orgues sans rivales de Clough & Warren et de Sherwater. Grand assortiment de musique en feuille, d'instruments de musique, de bois de musique, couvertures, tabourets, cordes et tous les articles à l'usage des musiciens. Les acheteurs en trouveront mon assortiment le plus varié qui soit au Sud et les marchandises se vendant au plus bas prix.
Attention particulière consacrée aux ordres de la campagne. Souvenez-vous de
LOUIS GRUNEWALD,
18 Baronne,
127 Canal.
1er oct 85—1an

ELKIN & CIE,
100...RUE DU CANAL...100
Ont reçu leur stock d'automne et d'hiver de
TAPIS
Nouveaux modèles, très élégants, de Axminsters, Moquettes, Velours, Body Bruxelles, Tapestry Brussels, avec bordures assorties, ainsi qu'un choix (importation spéciale) de:
TAPIS de VELOURS ANGLAIS
RIDEAUX,
Dernier genres.
Suisses, Crêtes, Madras et Portières Turcomans.
Nouveaux modèles de: Toiles Cirées, Linoleum et Cretonnes.
Grand choix de: Devants de cheminée, et Centre Velours, Smyrnes, Orientals, Daghestan, Punjabs, Moquettes, etc.
Stores pour Fenêtres, de modèles nouveaux du dernier genre.
Aussi—Une grande variété d'articles de tapisserie. 26 oct 85—1an

Compagnie d'Assurances
DES
Factors and Traders
49.. RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant $700.000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOTT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magazins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire
24janv85—1an PP

Bureau de la Lowe Steam Cotton Press Co.—Nlle-Orléans, 10 novembre 1885.
—Avis est par le présent donné que l'élection annuelle de sept directeurs de cette Compagnie, pour l'année à venir, aura lieu au bureau de la Compagnie, 167 rue Gravier, lundi, 23 novembre, de 11 heures de matin à midi.
WM. S. S. REVEY, Secrétaire.
11nov—11&13 15 17 19 21 23

C. LAZARD & CIE.,
Coin des rues Canal et North Peters,
OFFRENT MAINTENANT A DES PRIX ENORMÉMENT RÉDUITS UN IMMENSE Assortiment de Vêtements d'Automne et d'Hiver, Chapeaux et Linge de Dessous pour Hommes, Jeunes-Gens et Enfants.
Echantillons pour mesures expédiés par la malle, sur demande. Ordres de la campagne sollicités. 11 oct—1an—dim mar jeu sam

D. H. Holmes.
Avis.
La protestation des acheteurs contre la taxe de cinq sous qui leur était imposée pour la livraison des marchandises, devenant générale, j'ai résoiu de LIVRER TOUT PAQUET sans frais supplémentaires, à partir de cette date.
Nouvelle-Orléans, dimanche 8 novembre 1885.
1556 Canal St
4 oct—6 mois

Avez-vous vu la nouvelle Machine à Coudre à long bras
SINGER?
ELLE EST TRES FACILE A MOUVOIR et fait le plus joli ourlet qui soit.
Venez l'examiner et vous en convaincre.
Aiguilles de Singer, 15 sous la douzaine; 25 sous deux douzaines. Navettes 25 cts. Huile, 5 cts. la bouteille. Port extra.
PATRONS DU BARAR McCALL.
La Compagnie de fabrication Singer,
195 rue du Canal.
S. E. RUNDLE, Agent.
13sept—Om d. mar. j. PP

Compagnies d'Assurances
LIVERPOOL
and LONDON
and GLOBE,
Bureaux, coin des rues Gravier et Carondelet.
DIRECTEURS A LA NOUVELLE-ORLEANS:
J. F. SCHRODER, président.
NEWTON BUCKNER & DELVAILLE,
RODOLPH WOESTE
Cette Compagnie a été fondée en 1836, a établi une succursale aux Etats-Unis en 1851, et est maintenant la plus grande Compagnie d'Assurances contre l'incendie du monde.
L'exposé de la succursale aux Etats-Unis le